

LE MAGAZINE



2021 • N°3 | LE MAGAZINE ANNUEL DE LA PLAGNE TARENTEAISE

BONNET HEUREUSE ANNÉE 2022

DOSSIER

LA PLAGNE
PASSÉ, PRÉSENT,
FUTUR...

NOUVEAUTÉ

3 QUESTIONS/
3 RÉPONSES
AUX ÉLUS

SÉCURITÉ

UN ENJEU
IMPORTANT POUR
LA COLLECTIVITÉ

Un seul numéro de téléphone pour les 4 communes : 04 79 09 71 52

Tapez 1 - Accueil / État civil

Mairie – commune de La Plagne Tarentaise / commune déléguée Macot la Plagne

BP 04 – 73216 Aime-La-Plagne cedex
mairie@laplagnetarentaise.fr

Accueil du public : Lundi à vendredi : 8h30-12h00 – 13h30-17h00

Mairie – commune déléguée de Bellentre

6 route Napoléon – Bellentre – 73210 La Plagne Tarentaise
mairie-bellentre@laplagnetarentaise.fr

Accueil du public : Lundi, jeudi : 13h30-17h00

Mairie – commune déléguée de La Côte d'Aime

19 route des Dôdes – La Côte d'Aime – 73210 La Plagne Tarentaise
mairie-lacotedaime@laplagnetarentaise.fr

Accueil du public : Mardi, vendredi : 13h30-17h00

Mairie – commune déléguée de Valezan

124 route du Praz – 73210 La Plagne Tarentaise
mairie-valezan@laplagnetarentaise.fr

Accueil du public :

Mardi : 13h30-17h00 – Vendredi : 8h30-12h00

Tapez 2 - Secrétariat services techniques

st-macot@laplagnetarentaise.fr

Accueil du public : Lundi à vendredi : 8h00-12h00 – 13h30-17h00

Tapez 3 - Secrétariat urbanisme

secretariat-urba@laplagnetarentaise.fr

Accueil du public : Du mardi à vendredi : 8h30-12h00

Tapez 4 - Secrétariat eau et assainissement

eaux-01@laplagnetarentaise.fr

Numéro d'astreinte, en cas de problème la nuit
ou les week-ends et jours fériés : 06 22 29 34 77

Accueil du public : Mardi : 13h30-17h00 – Mercredi : 13h30-17h00

Tapez 5 - Police municipale

pm@laplagnetarentaise.fr

Accueil du public : Lundi au vendredi : 8h00-12h00 – 13h15-17h00
Mercredi : 8h00-12h00

Tapez 6 - Secrétariat finances

finance@laplagnetarentaise.fr

Accueil du public : Lundi à vendredi : 8h30-12h00 – 13h30-17h00

Tapez 7 - Régie de transport public

secretairetransport@laplagnetarentaise.fr

Autres numéros utiles

Écoles

Macot-La-Plagne : 04 79 09 74 64

La Côte d'Aime : 04 79 55 66 22

Montchavin : 04 79 07 81 28

Plagne-Centre : 04 79 09 27 64

Bellentre : 04 79 07 55 30

Valezan : 04 79 07 66 59

Garderie

Macot-La-Plagne : 04 79 08 97 83 – periscolaire-macot@laplagnetarentaise.fr

La Plagne : 06 81 75 20 71 – periscolaire-laplagne@laplagnetarentaise.fr

La Côte d'Aime : 04 79 00 86 57 – periscolaire-lca@laplagnetarentaise.fr

Bellentre : cantine.bellentre@orange.fr

Montchavin : cantine.montchavin@laplagnetarentaise.fr

Valezan : 04 79 07 66 59

Bibliothèques

Macot-La-Plagne : 04 79 09 73 76 – biblio-macot@laplagnetarentaise.fr

La Plagne : 04 79 09 29 08 – biblio-laplagne@laplagnetarentaise.fr

Bellentre : biblio-bellentre@laplagnetarentaise.fr

La Côte d'Aime : 04 79 00 57 53 – biblio-cotedaime@laplagnetarentaise.fr

Valezan : 04 79 07 66 41

OTGP : 04 79 09 79 79

La Plagne Tourisme Altitude : 04 79 09 02 01

La Plagne Tourisme Vallée : 04 79 55 67 00

La Plagne Tourisme Montchavin : 04 79 07 82 82

Espace Associatif Cantonal : 04 79 55 57 14

Société d'Aménagement de la Plagne : 04 79 09 67 00

Versants d'Aime : 04 79 55 40 27

Syndicat Intercommunal de la Grande Plagne : 04 79 09 74 04

Numéros secours

Sapeurs pompiers 18

SAMU 15

Police secours 17

N° urgence pour les personnes sourdes et malentendantes 114

N° D'appel d'urgence européen 112

Violences conjugales 3919

Enfants en danger 119

Chers habitants de la Plagne Tarentaise,

Vous tenez entre vos mains le premier magazine municipal de la mandature 2020/2026. Après une première année éprouvante pour chacun d'entre nous, c'est l'occasion de tirer un premier bilan de l'action menée et de dresser des perspectives pour l'avenir. Notre action ne se résume pas à ces éléments visibles. En effet, nous travaillons aussi à régulariser de nombreux dossiers qui n'avaient pas été traités précédemment. Cela réclame beaucoup de temps et d'énergie. C'est néanmoins indispensable pour assurer une saine gestion de notre commune. Ce magazine est aussi l'occasion de saluer l'action des agents de la commune qui nous permettent de mettre en œuvre au quotidien les projets de la commune tout en assurant un service public d'une très grande qualité au service de chaque habitant de la Plagne Tarentaise. Qu'ils en soient tous remerciés!

À travers les pages que nous vous proposons, nous avons souhaité aborder des thématiques variées qui montrent le dynamisme de notre commune, et notre volonté d'avancer à votre service, malgré la crise très grave que nous connaissons. Nous avons aussi souhaité prendre du recul et vous proposer différents articles autour de l'Histoire de la Plagne, de son présent et de l'avenir tel que nous l'imaginons aujourd'hui.

Les attentes sont fortes aujourd'hui pour donner des perspectives à la montagne aménagée telle que nous la connaissons. Le changement climatique, la crise de la COVID-19 sont autant d'éléments qui nous obligent à repenser notre fonctionnement et à l'ajuster pour que, demain, chacun puisse continuer de vivre sur notre territoire. Le développement durable est dans ce contexte, indispensable.



Ce qui fait la richesse de notre commune, ce sont en effet ses paysages, mais ce sont aussi et surtout, ses acteurs : habitants, travailleurs des remontées mécaniques et de l'entretien du domaine skiable, pisteurs, écoles de ski, guides, commerçants, restaurateurs, hôteliers, entreprises de construction et de travaux publics, agents de déneigement, policiers municipaux, gendarmes, pompiers, salariés des services sociaux et des crèches... Pour que tous puissent continuer à vivre sur ce territoire, il est indispensable que l'on n'oublie pas que le mot « développement » se retrouve dans l'expression « développement durable ».

La mise à l'arrêt l'hiver dernier de notre modèle économique nous a montré clairement que, sans le ski et ses activités dérivées, notre commune ne peut vivre. L'heure est à la diversification et à la construction collective d'un modèle capable de s'adapter à ces crises. La cordée de la Plagne Tarentaise nous permettra de relever tous les défis!

Bonne lecture à tous!

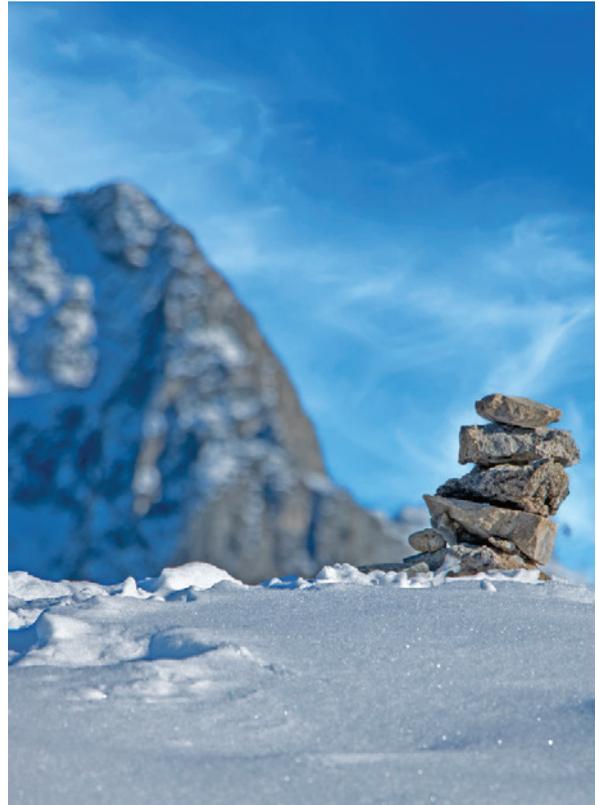
Jean-Luc Boch,
maire de La Plagne Tarentaise

BILAN QUESTIONNAIRE DÉVELOPPEMENT DURABLE

En 2021, un questionnaire développement durable a été distribué aux administré.e.s. L'objectif de ce questionnaire était de prendre une photographie de la vision que les administré.e.s ont de notre territoire, de ses atouts et de ses marges d'amélioration. Nous avons obtenu 149 réponses, parmi lesquelles 1% seulement estimerait que la commune de La Plagne Tarentaise serait très respectueuse de l'environnement. Ainsi, nous disposons d'une marge de manœuvre relativement importante afin d'améliorer la vision du travail fait par votre commune sur le territoire, mais aussi pour instiguer un souffle nouveau dans les mesures et directions prises.

Nous **pouvons faire mieux**, mais quelles sont vos **priorités**? Le questionnaire nous a offert un panorama intéressant des **secteurs à prioriser selon vous** :

- La consommation d'énergie
- La mobilité
- Le tourisme
- La mise en avant des producteurs locaux et productrices locales
- La protection de la biodiversité
- La production d'énergie



Le questionnaire vous offrait la possibilité de vous exprimer sur vos **souhaits** de projets. En voici **quelques exemples**¹:

- **Mobilité** : installation de bornes électriques, amélioration des transports en commun, construction/amélioration des pistes cyclables et question du téléporté;
- **Biodiversité** : création/amélioration des chemins de randonnée, faire respecter les interdictions de circulation sur certains chemins, création de zones naturelles, faire respecter les lois visant la protection de la biodiversité;
- **Énergie** : amélioration de l'éclairage public, rénovation énergétique, méthanisation, utilisation de matériaux écologiques;
- **Tourisme** : réflexion et développement de l'éco-tourisme, mise en place de cendriers en station, réflexion sur l'utilisation de la neige de culture;
- **Déchets** : meilleur tri des déchets, mise en place de composteurs communs et de poubelles sur les chemins;

¹. Les exemples présentés sont ceux ressortant le plus dans vos réponses.

- **Eau et alimentation** : création de jardins partagés, mise en place d'un lieu pour que les producteurs et les productrices de la commune ou de Haute-Tarentaise puissent présenter leurs produits ;
- **Communication et formation** : obtenir plus d'informations sur le développement durable, avoir plus de formations sur ce sujet et plus de communication de la part de la commune sur les projets en cours/ en réflexion.

Conscient.e.s de l'importance du développement durable et de la réflexion que, tous et toutes, nous devons mener pour atteindre les objectifs de transition écologique, **quelques projets sont déjà en cours** :

- **Mobilité** : développement du covoiturage Rezo Pouce, création/amélioration de certaines voies vertes (en relation avec la COVA) ;
- **Biodiversité** : protection de certaines zones naturelles, création de zones de fraîcheur, plantation d'arbres dans certaines forêts ;
- **Énergie** : rénovation thermique des bâtiments publics, microturbinage de certains réservoirs, éclairage public (LED) ;
- **Tourisme** : participation aux états généraux sur la Transition touristique, projet de transition pour La Plagne ;
- **Déchets** : optimisation du tri et du transport des déchets, broyage des branches (en relation avec la COVA) ;
- **Eau et alimentation** : raccordement de certains réseaux ;
- **Communication et formation** : création d'un conseil municipal jeune, sensibilisation, formations développement durable dans les écoles.

Quelques **projets** s'inscrivant dans cette **démarche éco-responsable** ont également été **réalisés depuis 2020** :

- **Énergie** : maintenance des installations de production de chaleur et isolation thermique des réseaux de chaleur ;
- **Tourisme** : création de pistes de VTT à assistance électrique à Montchavin ;
- **Eau et alimentation** : surveillance/analyse de la qualité de l'eau, régulation des bassins d'eau, repas biologiques et lutte contre le gaspillage alimentaire dans la cuisine centrale.

Ce panorama dressé, nous sommes conscient.e.s de l'importance de **débattre** sur ces différents enjeux afin de **construire une réponse adaptée**



3 QUESTIONS / 3 RÉPONSES

Jean-Louis Silvestre, maire délégué de la commune de La Côte d'Aime chargé du développement durable.

Qu'est-ce qui a motivé les élus à interroger la population via un questionnaire ?

Il est important pour nous de faire le point avec le ressenti de la population sur le sujet très important du développement durable : ce que la commune a déjà réalisé et ce qu'il serait souhaitable de faire.

Quelles vont être les priorités des élus au cours de ce mandat ?

Dans les grands thèmes associés au Développement Durable, la commission a privilégié l'énergie et la rénovation thermique des bâtiments communaux, avec une priorité aux écoles en matière de confort, de sécurité et d'économies d'énergie. Nous travaillons aussi sur la préservation des espaces naturels et la biodiversité l'amélioration des mobilités, la qualité de l'eau, l'alimentation (écoles et centre de loisirs...)

Pourquoi le développement durable est-il une valeur importante pour vous ?

Le respect de la nature et de son équilibre est essentiel. Nous nous devons d'en prendre le plus grand soin lors de nos activités néanmoins importantes pour l'économie de la région. La commune se mobilise, mais chacun d'entre nous doit aussi prendre sa part dans ces directions.

Pour conclure je remercie Marion Dussuchal, conseillère municipale, pour l'écriture de cet article et son implication dans la commission développement durable.

à vos besoins pour mettre en œuvre des **actions concrètes** à travers l'ensemble de la commune de **La Plagne Tarentaise**.

Si vous êtes **motivé.e.s** par la **lutte contre le réchauffement climatique** et la **mise en œuvre de mesures de développement durable** à travers votre commune de La Plagne Tarentaise, n'oubliez pas que vous pouvez toujours demander à **rejoindre la Commission Développement Durable**. Construire, à vos côtés, notre commune de **demain** est **essentiel à nos yeux**.

LES FINANCES, UN ENJEU ESSENTIEL POUR LA COLLECTIVITÉ

Dans un contexte financier difficile, la commune a maintenu un haut niveau de services à la population sans augmenter la fiscalité. Tour d'horizon avec Patricia Bérard, maire adjointe en charge des finances.

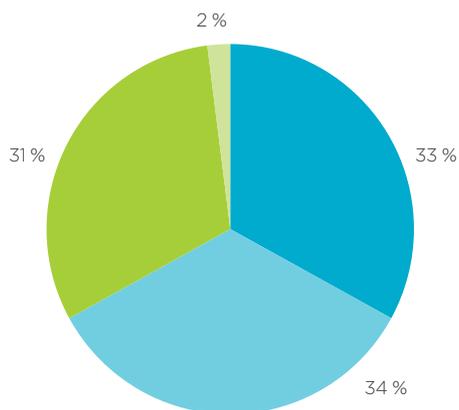
RECETTES DE FONCTIONNEMENT



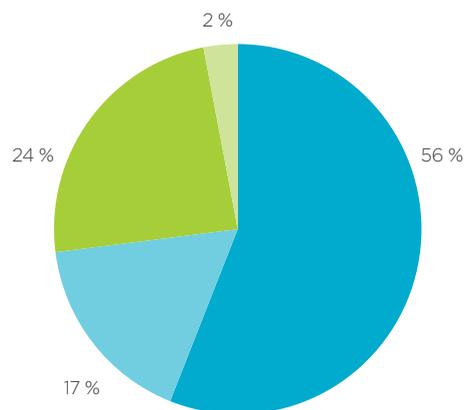
DÉPENSES D'INVESTISSEMENT



RÉPARTITION DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT EN 2021



RÉPARTITION DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT EN 2021





3 QUESTIONS / 3 RÉPONSES

Patricia Bérard, adjointe au maire chargée des finances

Quel est votre rôle au sein du conseil municipal ?

J'accompagne monsieur le maire sur la thématique des finances afin de pouvoir présenter un budget cohérent avec les moyens de la commune. On se doit de trouver un juste équilibre entre une gestion prudente ou hasardeuse. Mon objectif est de mettre en forme un budget qui reflétera l'enthousiasme des élus sans perdre le sens des réalités. Il est nécessaire que les élus et les habitants de La Plagne Tarentaise connaissent et s'approprient le budget de chaque exercice. Il n'y a rien de secret dans un budget et tout doit être accessible à tous. Je suis heureuse de donner du temps et de l'énergie pour la commune en collaboration avec une équipe passionnée et dynamique.

De quelle manière la crise de la COVID a impacté les finances de la commune ?

La crise de la Covid fut une charge imprévue pour nos finances entraînant des recettes moindres. De ce fait, cela nous a obligés à restreindre le budget fonctionnement pour 2021. Mais suite à une décision gouvernementale récente, le dispositif d'indemnisation est en cours de finalisation et devrait couvrir en partie les pertes liées notamment à la taxe de séjour, nous permettant ainsi de clôturer ce budget plus sereinement.

Pouvez-vous nous parler du budget investissement ?

Le budget investissement, quant à lui, reste très conséquent et nous a permis de nombreux travaux. Vous pouvez retrouver l'ensemble des réalisations réalisées ou en cours de réalisation dans les pages Travaux de ce magazine.

Nous espérons tous que ce budget va nous permettre de poursuivre des investissements importants pour améliorer la vie de nos habitants et l'image de notre grande station et commune : la maison plurigénérationnelle et la réhabilitation du presbytère, la rénovation de la station de Belle Plagne, la rénovation chemin Paradisio à Montchavin, l'assainissement à Gothard et Valezan, l'enfouissement des réseaux secs à Valezan et La Côte d'Aime, le réservoir à La Côte d'Aime. D'autres points sont moins visibles, mais tout aussi importants : des équipes des différents services qui s'impliquent au quotidien sans compter : des bancs refaits, des barrières et des murets réparés, des accès nettoyés ou déneigés, des mises en place de nouveau process à l'école, la cantine, la garderie, la crèche...

Voulez-vous passer un message aux habitants ?

Chaque habitant doit se sentir libre de venir échanger avec les élus. Venez découvrir les informations sur votre commune avec nous en toute transparence. Nous vous donnerons de vraies réponses à vos différentes interrogations. L'Histoire de votre commune se construit pierre après pierre, avec et pour vous.

LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE, UN ENJEU IMPORTANT POUR LES ÉLUS

La sécurité routière est un des enjeux majeurs pour la population et le territoire. La commune nouvelle de La Plagne Tarentaise se caractérise par son urbanisation multipolaire composée des bourgs des communes « historiques », de leurs hameaux et des stations d'altitude. Les problématiques de sécurité routière sont donc très variées et spécifiques comprenant des zones très fréquentées, des circulations étroites et des problématiques de viabilité hivernale...



Pour l'aider dans cette démarche de sécurisation du territoire et apporter un regard objectif, la commune a fait appel à un cabinet d'étude chargé de réaliser un état des lieux en s'appuyant sur des observations "terrain" et sur les retours de la population avec pour objectif d'aboutir à un schéma directeur listant des préconisations.

Ce processus fut lancé en 2019 permettant par le biais d'un questionnaire de recueillir le ressenti de 214 habitants de la commune. Ce questionnaire a été complété grâce à des visites spécifiques et à la position de 27 postes de comptage de vitesse et de débit. Le bilan de cette étude a été réalisé à la fin de l'année 2020 et les premières actions sont en cours de déploiement.

Ce projet et ces investissements vont s'étendre sur 5 ans, à hauteur de 80 000 € chaque année. La première étape sera centrée sur le secteur de La Côte d'Aime. Une priorité est donnée aux marquages horizontaux et verticaux, en évitant les travaux lourds.



À gauche : Cheminement piéton Montchavin La plagne
Ci-dessus : Radar pédagogique

En complément de cette étude, les services communaux reçoivent régulièrement des demandes liées à ces aspects de sécurité routière. Toutes sont prises en compte et étudiées, mais ne dépendent pas systématiquement des prérogatives du maire. L'instruction de ces demandes requiert souvent un travail en coordination avec les services départementaux dans un souci d'efficacité et il convient également de vérifier l'adéquation de ces dernières avec la réglementation.

Tous ces projets ont pour but de fluidifier et de sécuriser les déplacements sur notre territoire. Au centre de cette démarche, le citoyen reste le principal acteur de la sécurité routière et il revient à chacun d'entre nous d'agir en ce sens, en adoptant un comportement réfléchi et responsable.

LA COMMUNE EN TOUTE SÉCURITÉ

La commune de La Plagne Tarentaise a souhaité se doter d'un dispositif de vidéoprotection. L'objectif de ce dispositif est notamment de réduire les incivilités, les dégradations et les dépôts irréguliers sur le territoire. La gendarmerie nationale a été missionnée en 2019 pour accompagner la commune dans cette démarche. Un état des lieux a été réalisé, mettant en évidence les points sensibles du territoire et les zones pertinentes pour l'implantation de ce dispositif. Cet investissement de 167 000 € a été financé à hauteur de 36 % par les subventions de la Région Auvergne-Rhône-Alpes et de l'État. Ces investissements ont permis l'implantation de 58 caméras et la création du poste d'exploitation des images, assurant ainsi une couverture du territoire communal. Les travaux ont été réceptionnés en fin d'année 2020 et le réseau complet de vidéo-protection est maintenant opérationnel. Les agents de police municipale constatent l'efficacité de ce dispositif qui a permis de résoudre plusieurs vols et cambriolages depuis sa mise en œuvre et mettre fin à plusieurs dépôts irréguliers. Cela a également permis de fluidifier les interventions des agents suite à signalement.

Qu'en est-il de la protection des données recueillies ? Ce dispositif est aujourd'hui très encadré et une déclaration systématique auprès des services de la préfecture est nécessaire. La conservation des données est également réglementée. Les images sont conservées dans une limite de 30 jours et seule une liste limitative de personnes dûment habilitées peut les consulter.



Mieux
connaître
son élu



3 QUESTIONS / 3 RÉPONSES

Xavier Miché, maire adjoint chargé de la sécurité et de la prévention des risques

Pourquoi avoir initié une étude sur la sécurité routière sur le territoire communal ?

L'étude sur la sécurité routière est un préalable important avant la mise en œuvre de mesures sur le terrain. Ce travail nous a permis d'avoir une meilleure vision des problèmes rencontrés sur nos voiries du fait de la hausse du nombre de véhicules et des comportements, parfois dangereux, des conducteurs. Cela nous sert à prioriser les actions en tenant compte des nombreuses remarques reçues.

Quelle est la valeur ajoutée de la vidéo-protection pour la sécurité des usagers ?

La vidéo-protection a permis de résoudre plusieurs affaires pénales. Il s'agit généralement de vols ou d'incivilités. Sans celle-ci, les dommages causés n'auraient pu faire l'objet de réparations de la part de ceux qui les ont commis. Sur une commune aussi étendue que la Plagne Tarentaise, la vidéo-protection offre un avantage important en facilitant le travail des forces de l'ordre. Enfin, maintenant qu'elle est bien connue, elle permet de réduire le nombre de faits délictueux commis sur notre territoire.

En quoi votre activité professionnelle (officier au SDIS) vous aide à faire évoluer le domaine de la sécurité sur la commune ?

Mon expérience dans le domaine des sapeurs-pompiers me permet de bien connaître les procédures appliquées par mes collègues. Je suis ainsi à l'interface dans ce domaine et je peux faire preuve de pédagogie auprès des élus, des services et de la population pour que l'action de ce corps soit mieux comprise. Il y a parfois des tensions qui peuvent naître du fait de la méconnaissance des procédures appliquées dans le domaine de la sécurité face à la pression économique de notre territoire. Mon vécu me permet de reprendre les dossiers et d'accompagner les personnes concernées pour régulariser leur situation dans le respect de la sécurité des personnes et des biens. Au sein des services communaux, je m'appuie beaucoup sur le responsable sécurité et prévention, ainsi que sur nombre d'agents, pour faire passer ces messages d'anticipation, qui nous éviteront, si nous nous retrouvons dans des situations de crise, de ne pas réagir correctement. Je tiens ici à tous les remercier.

LA PLAGNE, UN PASSÉ QUI A DE L'AVENIR

Si La Plagne est aujourd'hui connue comme l'une des plus grandes stations de sports d'Hiver, ses cimes n'ont pas toujours été associées à une économie florissante, l'or blanc sonnait le glas de l'activité minière comme poumon économique du secteur. Si la station résonne aujourd'hui comme une évidence tant elle permet d'animer et faire vivre une vallée entière, son Histoire fut semée d'embuches, de difficultés, mais aussi d'espoirs et de persévérance.



LA PLAGNE AVANT LA PLAGNE

Depuis des siècles, l'économie locale repose sur trois piliers : L'agriculture pastorale, l'exploitation forestière et les nombreuses mines que compte le territoire. Les habitants, dans la majeure partie des cas, possèdent quelques bêtes et des terrains pour les faire paître et vivent dans une relative pauvreté comparative au niveau de vie actuelle au sein de nos vallées. Les terrains d'altitude ne sont arpentés que l'été en période de pâture. Seules les communautés liées à la Mine de Plomb argentifère de La Plagne résident en ces lieux reculés. En effet, la route départementale permettant de relier facilement le territoire de La Plagne vers la vallée n'est créée qu'avec la station en 1961. Les seuls axes de transports avant cette période sont constitués d'un chemin et du téléphérique de la Mine arrivant à Bonnegarde.

La Mine de Plomb Argentifère

La mine de La Plagne est relativement ancienne, comme en témoignent les vestiges d'exploitations romaines. Il faut cependant attendre 1810, pour que

la mine de Plomb Argentifère soit remise en exploitation sous l'impulsion du directeur de la mine de Peisey, M Schreiber. L'histoire de la mine est ainsi ponctuée jusqu'en 1934 d'une succession d'initiatives minières ne permettant pas de créer une structure industrielle viable. Il faut attendre 1934 pour que la société Pennaroya rachète la concession et développe l'exploitation jusqu'à en faire la première mine





Mieux
connaître
son élu



3 QUESTIONS / 3 RÉPONSES

Bernard Hanrard, maire délégué de Valezan, chargé des sentiers et randonnées vélo

La Plagne aujourd'hui rime avec prospérité, mais qu'en était-il avant l'arrivée de la station ?

La Plagne a ouvert ses pentes aux skieurs l'hiver 1963. Jusque-là, la vallée vivait de 3 ressources : l'agriculture, l'usine de Moûtiers et de Pomblière, les mines. À l'époque, dans nos villages, les gens travaillaient dans les champs et s'occupaient de leurs bêtes en complément de leur travail d'ouvrier afin de gagner des revenus leur permettant de vivre décemment. Mais il existait un exode très important vers les villes et la population de nos villages fondait. Le nombre des maisons abandonnées augmentait. La vie était très dure. Les collectivités souvent petites avaient très peu de moyens et l'entretien des différentes voiries se faisait sous forme de corvées. L'hiver le déneigement était sommaire et la circulation était difficile. Il y avait très peu de voitures et les déplacements locaux se faisaient la plupart du temps à pied. Pour conclure : seuls les gens très attachés à leurs vallées s'accrochaient à leur village.

Quels ont été les grands bouleversements que vous avez pu constater durant votre parcours professionnel ?

Tous ceux et celles qui ont participé à l'avènement puis au développement de nos stations étaient des pionniers qui se lançaient dans une grande aventure. Il ne faut surtout pas croire que cela a été d'un coup un eldorado. Le concept des stations intégrées et capables d'accueillir beaucoup de monde était une gageure. Personne n'était sûr que ce concept allait fonctionner. Les retours sur investissements étaient loin d'être garantis. Les moniteurs de ski étaient pour la plupart des enfants du pays passés par les métiers de perchistes, puis de pisteurs et enfin, la consécration : Moniteur national. Les ESF travaillaient avec peu de moniteurs. La clientèle était en majeure partie française et pour ce qui concerne La Plagne, parisienne. Le succès n'est pas arrivé spontanément et

il fallut que la station se fasse une notoriété. Il ne faut pas oublier que des stations traditionnelles comme Val d'Isère, avait déjà pignon sur rue et attirait des clients fortunés. L'été nos stations ont d'abord été fréquentées par des tennismen. Puis les bureaux des guides ont réagi et patiemment ont proposé leurs prestations d'abord en occupant les créneaux laissés libres par les moniteurs de tennis. Ceci a permis aux gens de découvrir ce que la montagne pouvait naturellement leur offrir. Et à ce moment-là les guides ont pu développer leurs activités : escalades, ascension des beaux sommets de la Vanoise et des randonnées plus au moins alpines. Maintenant le métier de guide est rendu plus difficile, car la montagne subit les effets du réchauffement du climat : les glaciers diminuent ce qui rend souvent les accès aux itinéraires glaciaires plus difficiles. Mais, pour conclure sur une note optimiste. Les guides ont un grand pouvoir d'adaptation et la grimpe à la vent en poupe ainsi que le canyoning a qui profite le réchauffement. Ils ont également équipé des via ferrata et des via cordata qui ont un beau succès. Les Bureaux font également de gros efforts pour faire repartir les courses collectives de découvertes pour redonner aux gens goût de la haute montagne.

Quel message voudriez-vous faire passer à la nouvelle génération ?

Il faut que les jeunes soient bien conscients de ce que leur ont laissé leurs anciens : un merveilleux outil pour gagner sa vie dans un cadre extraordinaire. À vous les jeunes de ne pas le surexploiter, mais au contraire le faire évoluer pour l'adapter aux exigences de l'évolution du climat et à l'exigence des clients. Soyez inventifs, dynamiques et surtout enthousiastes. Le futur de nos stations sera ce que vous en ferez.

savojarde. Les premières difficultés apparaissent au début des années 1950 se matérialisant par la difficulté à trouver de la main-d'œuvre, la plupart des locaux ayant quitté la Mine et ses conditions de vie et de travail très difficiles. Face à cette «vallée qui se meurt», Pierre Borrione, le maire d'Aime lance l'idée de créer une station de sports d'Hiver pour sortir son territoire d'un déclin inéluctable.

La création de la Station

En 1959, la commune d'Aime et son Maire, le Docteur Pierre Borrione, prennent la décision de l'aménagement d'une station touristique, ce qui pourrait permettre de sauver les communes de la vallée de la désertification.

C'est également à cette époque que naissent les premières stations «intégrées», le modèle étant Courchevel, sortie de terre au début des années 50. En 1960, quatre communes (Aime, Bellentre, Macot et Longefoy) s'associent au sein du syndicat intercommunal de La Grande Plagne (SIGP). Les travaux de la station et de sa route d'accès débutent au printemps 1961. Cependant en octobre 1961, le premier promoteur fait faillite. Le projet n'est pas abandonné pour autant. À l'initiative de l'ingénieur des Ponts et Chaussées Maurice Michaud, qui suit le projet de près, un nouveau promoteur est choisi, Robert Legoux, qui crée deux sociétés privées : La Société d'aménagement de La Plagne (SAP) et la Société immobilière de la Plagne (SIP). L'architecte Michel Bezançon est chargé de créer de toute pièce, une station sur le front de neige. La Plagne (future Plagne Centre) ouvre ses portes fébrilement le 24 décembre 1961. Fort d'un



succès immédiat, la station ne va cesser de croître et proposer un domaine skiable inégalé. Onze stations composent aujourd'hui la «galaxie» La Plagne avec pour chacune d'entre elles des spécificités propres que ce soit d'un point de vue organisationnel ou encore architectural. La Plagne n'a cessé d'être à la pointe de la modernité, comme en témoigne son architecture audacieuse, intégrée et fonctionnelle. Même si ce style architectural est aujourd'hui décrié il ne faut pas perdre d'esprit que ce dernier est le visage d'un héritage qu'il faut entretenir, valoriser et appréhender comme témoignage du passé et non pas comme de simples bâtiments... L'essor des stations a permis de proposer un modèle économique permettant non seulement le rayonnement de la vallée, mais surtout éviter ainsi la déshérence du territoire en offrant emploi et accroissement du niveau de vie.

LA PLAGNE TARENTEAISE AUJOURD'HUI

Nous l'avons vu, sans le développement du tourisme de masse, la Plagne Tarentaise ne serait pas ce qu'elle est aujourd'hui.

Aujourd'hui, la Plagne Tarentaise, c'est d'abord une commune avec une démographie dynamique. Au 1^{er} janvier 2021, l'INSEE indique une population légale de 3831 habitants. En 1975, au démarrage de nos stations, celle-ci était seulement de 2333 habitants. La progression en quelques décennies est de +64 %! La Plagne Tarentaise, c'est aussi une des communes de France qui offre un grand nombre de lits touristiques, 51975 selon l'observatoire Savoie Mont Blanc, 15146 pour Aime la Plagne et 6224 pour Champagny en Vanoise. Notre domaine skiable compte

225 kilomètres de piste (toutes communes confondues) et il accueille habituellement 2500 000 journées skieurs par an. Cela place la Plagne au 1^{er} rang mondial en termes de fréquentation. Notre clientèle est composée habituellement de 66 % de Français. Les principaux visiteurs étrangers proviennent du Royaume-Uni, de Belgique, et des Pays-Bas. La modernisation des stations qui a été engagée depuis plusieurs années permet de maintenir un haut niveau de fréquentation et d'attractivité. Nous soutenons activement le développement de nouvelles activités (VTT, motoneiges électriques, centre de formes Deep Nature, accrobranche, réouverture de la patinoire de La Plagne Montchavin Les Coches...).



3 QUESTIONS / 3 RÉPONSES

Jean-Luc Boch, maire de La Plagne Tarentaise

Ce début de mandat a été compliqué notamment à cause de la crise COVID, comment voyez-vous les années à venir ?

L'épidémie de COVID-19 s'inscrit malheureusement dans la durée. Grâce à la vaccination, nous nous préparons à une nouvelle saison plus sereine et nous espérons que la dynamique de la saison 2019/2020 sera vite retrouvée. Aujourd'hui, les chiffres de réservation sont très bons. Ils permettront progressivement de redresser les finances communales avec le soutien de l'état. Ainsi, les investissements que nous avons présentés lors des élections municipales de 2020 pourront être tenus, tout en évitant d'alourdir la dette de notre commune.

La Plagne Tarentaise vit du tourisme. Dans cette période où nous sommes face à des défis majeurs comme le changement climatique, il faut ne pas l'oublier. Notre adaptation à ces défis doit se faire sans perdre les équilibres qui ont fait le succès de notre territoire, entre agriculture et tourisme, vallée et station. Le développement du tourisme 4 saisons, dont tout le monde parle, est devenu incontournable. Oui, l'hiver peut rapporter beaucoup d'argent sur notre territoire, mais on a bien vu cette année que s'il y a la moindre anicroche, tout l'édifice peut s'écrouler. C'est pour cela qu'une plus grande diversité de notre offre est indispensable. De même, pour rester dans l'air du temps, il faut capter des publics qui ne venaient plus ces dernières années à la montagne et lutter contre le vieillissement de notre clientèle. Cela passe par une offre de produits toujours plus large, qui peut séduire aussi bien le citadin écolo, que le sportif de haut niveau ou que la personne qui veut se ressourcer.

Pensez-vous que le scénario présenté dans "La Plagne - Demain" pourrait être crédible ?

C'est un scénario très ambitieux. Cela dit, il pose les bonnes questions. La principale source de pollution sur notre commune réside dans les transports. Les idées proposées remédient à cela. Mais il ne sera pas possible d'aller beaucoup plus loin sans trouver d'abord des financements et ensuite un soutien de l'état pour les grandes infrastructures. Aujourd'hui, le gouvernement reste timide sur ces sujets. Il faudra faire preuve de beaucoup de force de conviction face aux technocrates que nous avons pu voir à l'œuvre dans certains ministères durant la crise du COVID-19. Il sera aussi nécessaire de dialoguer largement avec nos voisins pour construire ensemble des solutions d'avenir.

Personnellement, je pense que l'hydrogène est un véritable carburant d'avenir, notamment pour les bus et matériels lourds. De même, le train a encore une capacité de développement très importante, d'autant plus si on arrive à lancer des projets d'infrastructures de haut niveau dans ce domaine. La nature se chargera peut-être de nous inciter à aller de l'avant sur ces sujets, quand on connaît les risques naturels présents dans la vallée.

Concernant enfin les Jeux olympiques, comment ne pas être enthousiaste à l'idée d'accueillir de grandes compétitions internationales qui mettront en lumière le savoir-faire de notre station, notamment grâce à sa piste de bobsleigh unique en France. Rappelons d'ailleurs que le CIO ne souhaite plus que de nouveaux équipements de ce type soient construits.

Pourquoi avoir choisi de faire un 2^e mandat ?

Le mandat 2014-2020 a permis de grandes réalisations :

- Fusion des 4 communes pour former une nouvelle commune, plus forte, disposant de plus de moyens
- Réalisation de la rénovation de Plagne centre
- Reconstruction des bains de Belle Plagne

Beaucoup d'autres chantiers importants pour la population (rond-point de Montchavin, parking de l'école de la Côte d'Aime, aire de jeux de Valezan...)

Repartir pour un second mandat, cela d'abord été l'occasion de mesurer la satisfaction de la population pour le travail accompli. C'est aussi l'occasion, maintenant que je connais mieux le fonctionnement du monde territorial, de moins perdre de temps. C'est enfin l'opportunité de mettre en œuvre notre vision de l'avenir de la commune et de sa station. Face aux défis que j'évoquais plus haut, il est nécessaire de faire un bond en avant qualitatif dans nos équipements publics. Cela passe par le stade de football et de rugby de Plagne village, la rénovation de Belle Plagne, l'accompagnement dans le dossier de la barre de Bellecote, la rénovation de la station des Coches, le travail accompli pour faire des économies d'énergie sur nos bâtiments communaux ou encore le développement d'une petite politique culturelle en direction de la musique et des expositions. Tous ces éléments servent à notre attractivité et au bien-vivre ensemble sur ce territoire.



Nous avons aussi dernièrement engagé des actions culturelles à destination tant de nos visiteurs que de la population, via par exemple le festival Musi'Plagne. Le succès est au rendez-vous. Notre classement de première station mondiale profite à tous, socio-professionnels, entreprises sous-traitantes, habitants. Cette dynamique est importante, car elle nous fait vivre et a permis une augmentation très importante des niveaux de vie du territoire, tout en nous permettant de nous doter de services publics très efficaces (voirie, déneigement, crèches, halte-garderies, équipements sportifs, eau et assainissement...). C'est pour cela que nous allons mener très prochainement une importante rénovation de la station de Belle Plagne. Bien entendu, tout n'est pas parfait. Il faut prendre garde à la hausse des prix de l'immobilier pour permettre aux jeunes couples de chez nous de pouvoir trouver un logement. Cela passe par des rénovations de biens communaux dans toutes les communes déléguées et le développement du lotissement de Montchavin. Il faut aussi sans cesse travailler le vivre-ensemble et la qualité de vie locale pour accueillir les actifs qui viennent s'installer sur notre territoire, mais aussi permettre le maintien sur le territoire de nos anciens. C'est le projet de maison plurigénérationnelle, mais aussi l'ouverture de maisons d'assistantes maternelles en cours (Bonconseil et Macot). Il faut enfin travailler à notre échelle à la lutte contre le changement climatique. Cela passe par le développement de l'énergie hydroélectrique, la rénovation des bâtiments communaux, mais également le déploiement de bornes de recharge pour les véhicules électriques.

Enfin, la question de la mobilité est au cœur de nos préoccupations. Notre régie de transport contribue fortement à ce sujet. Nous menons actuellement des réflexions pour développer ses lignes, et envisager de nouveaux modes de propulsion.

LA PLAGNE TARENTEAISE DEMAIN

En 2035, la station ouvre le 15 décembre. Avec le changement climatique, de fortes chutes de neige sont arrivées plus tôt cette année, mais seulement à partir de 1900 mètres. En dessous, c'est la pluie qui est tombée dru. Personne n'est réellement inquiet, le système d'enneigement mis en place depuis plusieurs décennies fonctionne parfaitement et les retenues collinaires jouent leur rôle de réserve d'eau, limitant, à leur échelle, les volumes et débits vers la vallée,

limitant ainsi le risque d'inondation. Les téléportés mis en place sur les parties basses du domaine, permettent sans difficulté à la clientèle de trouver rapidement les secteurs enneigés du domaine, même s'il est probable que, dès mi-janvier, le refroidissement attendu permette de faire la jonction avec Montchavin les Coches.

Grâce aux premiers charters hydrogène/électriques, la clientèle du sud-est asiatique a réservé

de nombreux séjours durant cette saison qui s'annonce florissante. Le très haut débit étant déployé partout sur la commune, la clientèle s'est diversifiée et il n'est pas rare que des cadres viennent allier détente et télétravail dans l'une des résidences touristiques de la station pendant quelques jours ou quelques semaines.

Dans les villages du fond de vallée, les biens communaux ont progressivement été modernisés et ils accueillent de jeunes couples et des familles salariés dans le secteur. Le magasin de Macot s'est même agrandi et propose désormais des livraisons à domicile par drone sur tout le territoire communal. Les maisons sont équipées de panneaux solaires et forment une grande coopérative de production électrique à l'échelle de la commune. Avec les productions hydroélectriques, la commune est ainsi devenue autonome sur le plan de l'énergie et elle la commercialise auprès des hébergeurs de la station. En vallée, les trains qui circulent pendant la saison en provenance des grandes métropoles et des aéroports sont opérés par une société réunissant toutes les stations de Tarentaise et de Maurienne suite à la libéralisation du transport ferroviaire. Les grandes métropoles européennes sont toutes desservies dans des délais très réduits : 2h30 pour Paris, 3h pour Bruxelles, 3h30 pour Berlin ou Amsterdam, 4h pour Londres. Grâce aux bénéfices générés par cette activité la société construit un tunnel ferroviaire sécurisé pour relier la Tarentaise à Chambéry. Le gain de temps de parcours est estimé à 25 minutes.

Du côté des transports en commun, les flottes de bus sont passées à l'hydrogène. Des aménagements audacieux ont permis l'édification d'un parking en fond de vallée, transparent aux crues. L'accès à la station est devenu interdit aux voitures, qui se stationnent dans l'édifice. Les bus, et autres navettes automatiques, flambants neufs de la régie de transport de la Plagne Tarentaise emmènent les touristes en 20 minutes jusque devant l'un des 11 villages de la Plagne avec un départ toutes les 10 minutes entre 6h à 24h. Il y en a même quelques-uns pour les Versants du soleil! Ce secteur, protégé et dont l'accès est réglementé a obtenu un label pour son savant mélange de pratique sportive et de nature préservée. Le foncier libéré par les stationnements a été valorisé et accueille désormais des activités culturelles de premier plan, faisant de la Plagne la station à la mode. Les téléportés urbains se développent progressivement entre les villages de la station.



Cette année, c'est la liaison Plagne centre/les Coches qui entre en service, proposant un temps de trajet de 17 minutes, avec un très faible nombre de pylônes dans le sol.

Après les Jeux olympiques de 2030 en Savoie, les JO de Barcelone/Pyrénées en 2038 seront l'occasion de mettre la station à l'honneur avec des épreuves de bobsleigh/luge/skeleton, mais également de snooc sur le stade de slalom.



Mieux
connaître
son élu



3 QUESTIONS / 3 RÉPONSES

Gilles Tresallet, maire adjoint et président de la régie de l'eau et de l'assainissement

La fusion des 4 communes a-t-elle profondément impacté la gestion des réseaux d'eau et d'assainissement ?

Oui, la fusion a permis de mutualiser les ressources en eau et les systèmes hydrauliques. Pour l'assainissement la totalité des effluents de l'ensemble du territoire sera traitée pour la fin du mandat.

Comment anticipez-vous le transfert de la gestion des réseaux d'eau et d'assainissement à la communauté de communes en 2026 ?

L'adaptation en cours amènera un fonctionnement au niveau de l'inter collectivité dès 2026 : l'organisation et le fonctionnement du service de la régie de l'eau et de l'assainissement, la gestion et la mutualisation des ressources. Les investissements prévus sur les réseaux d'eaux et assainissement permettront d'adapter le fonctionnement à l'échelle de la nouvelle commune avec des prestations nécessaires et correspondantes au niveau de l'inter collectivité future.

Pourquoi vous êtes-vous investi dans ce domaine plutôt qu'un autre ?

Naturellement, du fait de mes formations et de mon expérience professionnelle.

TRANSIT DES EFFLUENTS DU HAMEAU DU GOTHARD

Le Gothard est un hameau de la commune déléguée de Bellentre (La Plagne Tarentaise). Ce hameau dispose d'un système de collecte des eaux usées séparatif. Jusqu'à aujourd'hui, les effluents étaient acheminés vers une unité de dépollution de type décanteur digesteur suivi d'un lit d'infiltration. Cette installation, mise en service en 1994, présente actuellement des dysfonctionnements au niveau du lit d'infiltration qui est saturé et génère donc de mauvaises odeurs. L'eau est présente en surface et n'arrive plus à s'évacuer. La commune de La Plagne Tarentaise a retenu la solution intégrant la création d'un poste de refoulement pneumatique. Ces travaux nécessitent la création d'un local technique, la traversée de l'Isère via un forage dirigé et le cheminement d'une canalisation de transit sous la piste cyclable jusqu'à la STEP de Bellentre. Les travaux ont débuté en juillet 2021 pour une durée de 5 mois.

LE CHANTIER EST DÉCOUPÉ SUIVANT LES LOTS SUIVANTS :

Lot 1 – Station de pompage pneumatique :

Entreprise SADE – Compagnie Générale de Travaux Hydrauliques
Montant de 274 250 € HT

Lot 2 – Canalisation de refoulement :

Entreprise ETRAL Travaux Publics – Montant de 229 767,50 € HT
Subventions : Agence de l'eau : 155 690 €
Département de la Savoie : 57 960 €



UN RÉSERVOIR DE 550 M³ À LA CÔTE D'AIME

La commune de La Plagne Tarentaise a la volonté de maintenir, d'assurer et d'améliorer la desserte en eau potable tant sur le point qualitatif que quantitatif pour ses abonnés. Ainsi sur la commune déléguée de La Côte d'Aime, les travaux de reconstruction de l'ensemble du réseau d'eau potable ont débuté en 2020. La première phase qui consistait à la pose d'une conduite de vidange/trop plein du futur réservoir s'est terminée en juillet 2020. La deuxième phase porte sur la construction d'un réservoir de 550 m³ qui alimentera l'ensemble de la commune déléguée de La Côte d'Aime et contribuera à assurer le renforcement de la défense incendie sur ce secteur. Les travaux de la construction de l'ouvrage ont débuté en juillet 2021 pour une durée de 5 mois.

LE CHANTIER EST DÉCOUPÉ SUIVANT LES LOTS SUIVANTS :

Lot 1 – Terrassement – Génie Civil – Canalisations :

Entreprise MAURO Industrie – Montant de 402 680 € HT

Avec la sous-traitance du terrassement à l'entreprise BASSO TP

Lot 2 – Équipements :

Entreprise VEOLIA – Montant de 67 617 € HT

Subvention : Agence de l'eau : 20 000 €



UNE OFFRE SPORTIVE DIVERSIFIÉE

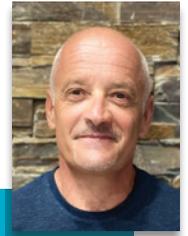
En 2020 et 2021, la commune a décidé de moderniser son offre sportive en altitude. En effet, alors que notre pays s'apprête à accueillir de grandes compétitions internationales, il nous est apparu important de développer des équipements permettant à des clubs et sélections de premier plan de bénéficier du bon air pur de la montagne avant des échéances importantes (Jeux olympiques de 2024, coupe du monde de rugby...).



Ainsi, la décision a été prise de construire un terrain de football/rugby à Plagne Village à plus de 2000 mètres d'altitude. Cet équipement est désormais homologué par la Fédération Française de Football, ce qui permettra d'accueillir prochainement des clubs de différents niveaux. Parallèlement, le conseil municipal a décidé de signer une convention avec la ligue Auvergne-Rhône-Alpes de rugby, ce qui fait de la Plagne un partenaire majeur de ce sport. La gestion du stade a été confiée par délégation de service public à l'office de tourisme de la grande Plagne, afin de garantir réactivité et proximité dans sa gestion. Les clubs locaux n'ont pas été oubliés puisqu'ils sont associés au comité de suivi du stade.



Mieux
connaître
son élu



3 QUESTIONS / 3 RÉPONSES

Michel Gostoli, conseiller délégué aux sports et aux associations

Quel est le but des travaux à la salle omnisports ?

La salle omnisports de Plagne Centre commençait à être vétuste et il était important de la remettre aux normes, mais également sur un plan fonctionnel. Le but est rendre la salle omnisports accessible à toutes les structures sportives professionnelles afin de développer une attractivité touristique différente du ski. Enfin, la salle omnisports offrira des activités après-ski pour la clientèle touristique et locale puisqu'elle va se doter d'une nouvelle salle de musculation, une salle de massage, une salle cardio fitness et une salle de danse.

En quoi le stade de foot est-il un formidable outil pour La Plagne ?

Ce stade a été réalisé pour répondre à une demande forte des équipes de rugby et foot qui étaient toujours à la recherche d'un stade pour leur stage d'oxygénisation d'où le partenariat passé avec la ligue AURA. Au niveau du tourisme, ce stade va permettre de développer plus largement la fréquentation de la station et de la vallée à des périodes habituellement très calmes (printemps/automne).

Pour vous, quelles valeurs importantes le sport doit-il véhiculer ?

Le respect (règle et adversaire), la solidarité et le dépassement de soi.

Dans la foulée, une opération de rénovation de la salle omnisport Pierre Leroux de Plagne centre, a été menée. Cela a permis d'aménager une véritable salle de musculation adaptée à des sportifs de haut niveau (bobsleigh, ski, rugby...), ainsi qu'une salle de fitness. L'ancienne bibliothèque est réaménagée en espace danse et des dispositifs de contrôles d'accès ont été mis en place. Elle rouvrira ses portes à temps pour la saison d'hiver 2021/2022.

L'ensemble de ces opérations a représenté un coût d'environ 1000000 d'euros pour la commune.

FUSION ÉCOLE BELLENTRE-BONCONSEIL

Durant les vacances d'été, l'école « Francis Marchand-Maillet » de Belleentre a connu une extension rapide.

En effet, suite à une demande commune des parents d'élèves et des enseignants, des travaux ont été réalisés afin de pouvoir rapatrier l'école de Bonconseil à Belleentre. La commune a accepté de réaliser ce projet pour des raisons pédagogiques, sécuritaires et de bien-être des enfants. L'école de Bonconseil accueillait les maternelles dans une classe unique. L'école de Belleentre, quant à elle, recevait les primaires. Deux écoles avec deux classes uniques entraînaient des problématiques de sécurité, mais également pédagogiques : des enseignants seuls dans leur école, un aller-retour en car le midi pour rejoindre la cantine pour les petits, des nuisances sonores importantes pour l'école de Bonconseil (située à côté de la RN90...). Depuis la rentrée 2021, la fusion de l'école maternelle de Bonconseil avec l'école élémentaire de Belleentre a permis aux enseignants de mutualiser les moyens et matériels et d'envisager à nouveau la mise en place de projets communs sans le handicap de la distance. Ces travaux ont été réalisés en deux mois grâce à un très beau travail de la part des entreprises, mais également des services techniques. Le coût de ces travaux s'élève à 200 000 euros TTC. La Préfecture a alloué à la commune 20 000 euros de subvention. D'autres aides devraient arriver très prochainement.



3 QUESTIONS / 3 RÉPONSES

Henri Beltrami, maire adjoint chargé des travaux.

La commune de La Plagne Tarentaise possède un vaste territoire, comment priorisez-vous les travaux ou investissements à réaliser ?

Je priorise mes travaux par caractère d'urgence tout d'abord, puis ensuite les investissements qui seront nécessaires (= inévitables) sur le temps du mandat puis enfin les investissements optionnels, sur leur future utilité aux habitants (ou de leur rentabilité)

Quels sont les grands projets à venir ?

Voici quelques projets que la collectivité souhaite mettre en route d'ici 2026 : La rénovation de Belle Plagne en 3 phases : 1/ rénovation de l'éclairage public, 2/ requalification de l'entrée de la station, 3/ rénovation du centre des congrès. 2022 : dernière tranche des travaux du front de neige de Plagne Centre. 2022 : chemin du Paradisio aux Coches. 2023 : passerelle piétonne de Bonconseil. 2023/2024 : Aménagement place des carreaux aux Coches. 2025 : Tunnel des Coches.

Quels éléments vous ont poussé à vous investir en tant qu'adjoint aux travaux ?

Habitant depuis 30 ans à Sangot et marié avec une personne du village, je me suis trouvé libre de mon temps au moment où l'équipe municipale me demandait de les rejoindre. Cumulant 40 ans de travail dans la gestion/direction/conception de travaux dans le bâtiment local et de montagne, j'ai voulu apporter à la commune mon expertise dans les travaux pour que ce poste, lourd de coûts et d'investissements, soit suivi et maîtrisé.



“ÉPICERIE-BAR-BIBLIOTHÈQUE” DE BELLENTRE

Le nouveau bâtiment «Épicerie-Bar-Bibliothèque» situé au chef-lieu de Bellentre a été dessiné par Matthieu Chognard, jeune architecte Grenoblois. Ce dernier a su créer deux volumes indépendants de plain-pied sobres et vertueux tout en respectant ses besoins énergétiques. Pour le premier volume «Bibliothèque», il a été choisi de réaliser une surface vitrée importante en exposition ouest afin d'apporter aux utilisateurs un ensoleillement important gage de qualité d'un éclairage naturel. La toiture végétalisée limitera les variations de température en été et les déperditions en hiver. Cet équipement a permis une diminution de la puissance du système réversible du chauffage et de la climatisation. Les entreprises locales, pour

la majorité, ont apporté tout leur savoir-faire dans cette construction à l'instar du mobilier fabriqué sur mesure par une entreprise de Bourg Saint Maurice. Le second volume destiné à accueillir un bar épicerie et restauration de 100 m² permettra au chef-lieu de Bellentre de retrouver une activité sociale et économique. Ce bâtiment a été livré en décembre, sans surprise majeure sur le montant financier alloué. Le délai de livraison été respecté malgré la période de pandémie que le chantier a traversée. Le coût de ces travaux s'élève à 355 029 euros HT pour la bibliothèque et 416 773 euros HT pour la partie bar/épicerie. La commune a reçu une aide financière de 395 745 euros de différentes institutions (État, Région, Département...).

RÉALISATIONS EN INTERNE

Le personnel des services techniques, polyvalent, est appelé à intervenir dans tous les lieux et bâtiments communaux. Les agents du service voirie s'attèlent notamment lors de la saison automnale à l'entretien des chemins ruraux : reprises de cunettes, traversées de route et nettoyages des revers d'eau.



Suite à une coupe de mélèzes en forêt de Macot effectuée par l'Office National des Forêts, la commune a pu récupérer les bois et les faire scier. Les agents de l'équipe sentiers ont ainsi pu faire de belles réalisations comme la reprise d'une passerelle sur le GR5.



L'art du ferronnier

À la demande de Mme Évelyne Faggianelli (Maire-adjointe chargée du Patrimoine et de la Culture), le ferronnier de la commune a fabriqué une porte en fer forgé permettant à la chapelle Saint-Grat de Sangot de rester ouverte en saison estivale tout en garantissant la sécurité de l'édifice.



RÉNOVATION DU CHALET D'ALPAGE DU DOU DU PRAZ

Depuis 2018, la commune de La Plagne Tarentaise a mis en place un programme de rénovation de ses chalets d'alpage, afin d'améliorer les conditions de vie et de travail des agriculteurs.

Cette année, le choix de la commune s'est porté sur le chalet du Dou du Praz avec la rénovation des deux studios actuels et l'aménagement des combles permettant la création de deux chambres supplémentaires et de sanitaires.

Le montant des travaux s'élève à 160 000 € TTC. Une subvention de 70 000 € a été obtenue pour ce projet de la part de la chambre d'Agriculture.

La maîtrise d'œuvre et le suivi des travaux ont été confiés à Mme TONINI Béatrice architecte.

Le chantier a été réceptionné fin novembre.

LA RÉGIE DE TRANSPORT

La commune de La Plagne Tarentaise a souhaité créer une Régie de Transport en juin 2018 pour une exploitation à compter de décembre 2018. Madame Fabienne Astier est devenue Présidente de La Régie de Transport lors du mandat précédent et a été renouvelée dans cette fonction pour le mandat 2020-2026. Cette Régie fonctionne sur les sites Altitude avec les navettes inter-stations de Plagne Centre /

Plagne Bellecôte / Plagne 1800, Les Charmettes / Plagne Aime 2000 et Plagne Villages / Plagne Soleil ainsi que sur le site de Montchavin Les Coches, pour les saisons hivernales et estivales. La Régie possède 7 bus. La maintenance se fait sur place aux ateliers techniques de La Grangette. En hiver l'équipe est composée de 16 conducteurs saisonniers et l'été de 10 conducteurs.

La régie de transport dans le futur...

Afin de prévoir les futures normes de la clause environnementale, une étude est actuellement réalisée sur la faisabilité des transports en montagne avec les nouvelles énergies dites propre telles que l'électrique ou l'hydrogène. La région en collaboration avec

l'ADEME est porteuse d'un futur projet pour le développement de l'hydrogène en station et souhaite avoir des candidats pour cette action. La Régie pourrait faire acte de candidature.»



De gauche à droite : Fabienne Astier (présidente de la régie de transport), Joël Bérard (directeur), Mickaël Silvestre (mécanicien), Patrick Jourdan (régulateur), Olivia Jourdan (secrétaire).



Mieux
connaître
son élu



3 QUESTIONS / 3 RÉPONSES

Fabienne Astier, maire-adjointe, chargée de la police municipale et des transports en commun

La régie de transport de La Plagne Tarentaise a testé un bus électrique et un bus au gaz de ville, quel est le retour d'expérience ?

La Régie a eu la possibilité de tester sur 2 jours en 2019 un bus au gaz naturel. Ce moteur est pratiquement équivalent au niveau puissance à un moteur thermique, en effet des lests ont été installés à l'intérieur des bus afin de vérifier la puissance en charge. Le constructeur de bus électrique basé sur Beauvais a donné également la possibilité à La Régie de tester un bus électrique. Ce bus devait revenir au cours de l'hiver 2020-2021 pour être exploité en condition réelle malheureusement les conditions sanitaires ont été défavorables à ce projet. L'avantage de ces deux motorisations reste identique, elles sont aussi puissantes que sur les moteurs thermiques par contre ces tests ont été uniques en France à cette altitude, et aucune étude n'a été réalisée en montagne au-dessus de 1500 m. Pour le gaz il y a quelques inconvénients majeurs qui apparaissent. Tout d'abord nous n'avons pas de certitudes de fonctionnement et de stockage par temps froid en altitude, à ce jour il n'y a pas de station de ravitaillement dans notre zone d'exploitation, la maintenance de ce type de véhicule sera également plus complexe et demandera d'énormes investissements humains et de structure. Il faut aussi signaler que l'utilisation d'un bus au gaz peut être considérée comme énergie propre, mais les études montrent une très faible incidence du CO2 par rapport à un bus thermique EURO6 dernière génération.

Pour l'électrique il faut une structure adaptée et couverte, car les batteries doivent être rechargées dans un endroit tempéré. Cette énergie est considérée comme « verte » pour les émissions de gaz,

mais le bénéfice écologique reste néanmoins obscur concernant le recyclage des batteries.

Face aux enjeux économiques et climatiques, comment la régie doit-elle s'adapter ?

Depuis sa création la Régie s'est déjà adaptée en investissant dans des bus urbains à moteurs thermiques répondants aux normes environnementales les plus sévères (Euro 6), dans une application de géolocalisation dédiée à la clientèle afin de ne plus imprimer de flyers horaires et en proposant des trajets vallée/Station A/R afin de réduire l'empreinte carbone des habitants et socio-professionnels de la vallée. MAIS : Elle ne pourra pas continuer toute seule dans son coin, les investissements financiers futurs vont demander des moyens humains, fonciers et matériels très lourds : la contrainte climatique va peser sur les conditions de déplacement pour chacun de nous et va donc demander aux opérateurs de mobilités de présenter des offres de transport bien différentes de ce que l'on connaît actuellement.

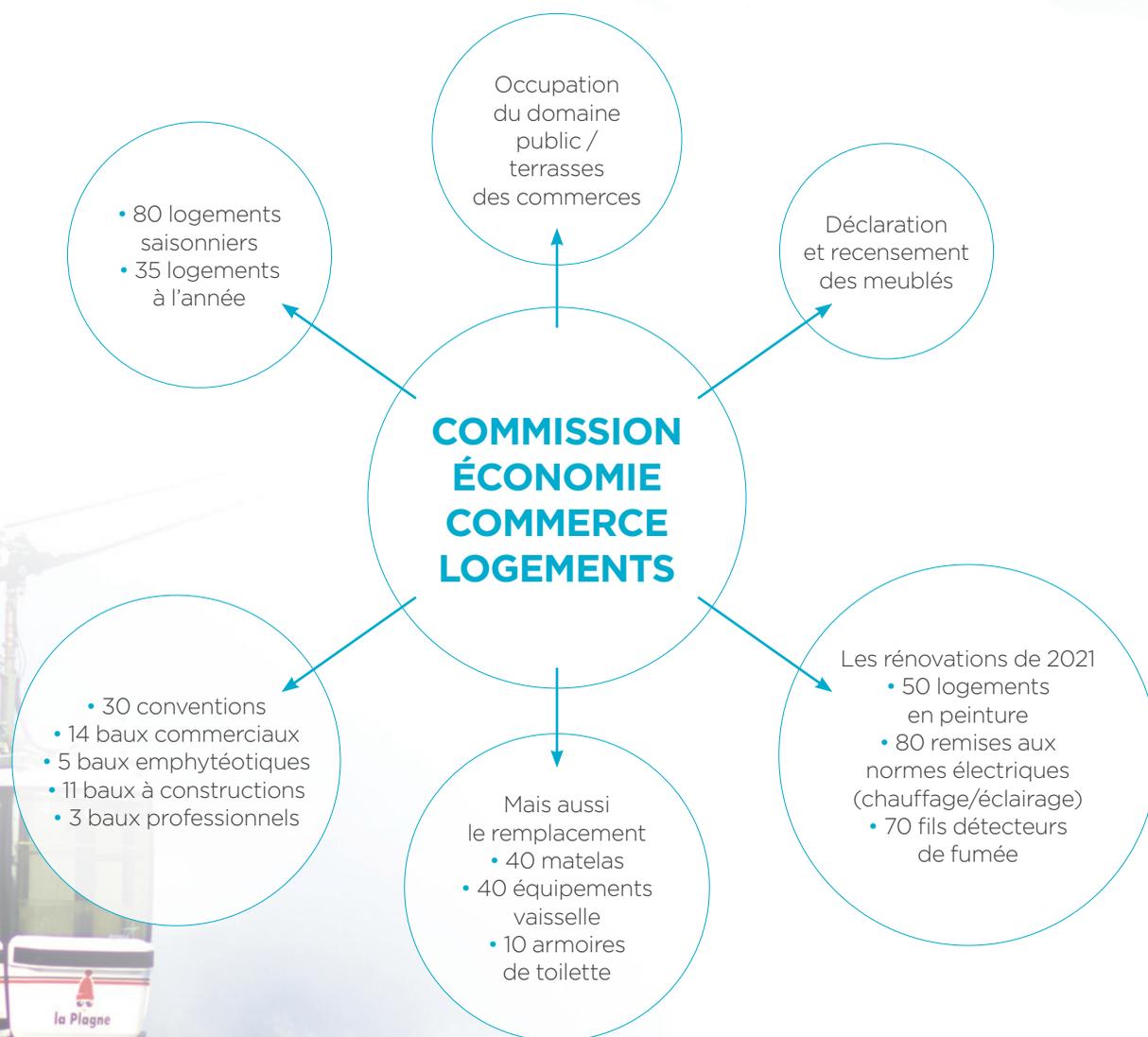
Déjà présidente de la régie lors du précédent mandat, quel bilan pouvez-vous tirer de ces trois années de fonctionnement ?

Tout d'abord, j'ai la chance de travailler dans une très belle équipe de professionnels très investis. On a pu réaliser de nombreuses choses pour la collectivité depuis 3 ans. Nous restons toujours à l'écoute de la population et des socio-professionnels pour proposer des solutions qui conviennent à tout le monde. Enfin, mon souhait pour l'avenir serait de nous lancer vers les énergies vertes si les conditions nous le permettent.

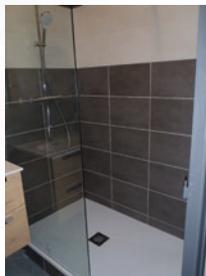


NOUVEAU DYNAMISME ÉCONOMIQUE SUR LE TERRITOIRE

La commission économie-commerce-logements, nouveauté de ce mandat, travaille en partenariat avec les acteurs locaux et l'intercommunalité afin de créer un nouveau dynamisme économique sur le territoire. Voici un petit tour d'horizon de ses compétences réalisées en étroite collaboration avec les services communaux



Rénovation d'un studio à l'école de Bellentre : murs, salle de bains, cuisine, sol et mobilier.
Maison commune de Montchavin : Enlèvement des anciennes moquettes murales et peinture.



Les élus de la commission Économie Commerces Logements remercient Agnès Bérard, responsable du service ainsi que tous les agents qui interviennent sur les logements et les baux commerciaux qui font un travail remarquable



Ben Valentin, Isabelle Girod Gedda, Michel Courtois, Myriam Montmaeur, Nathalie Benoit, Patricia Bérard



Mieux
connaître
son élu



3 QUESTIONS / 3 RÉPONSES

Michelle Villien, conseillère déléguée au commerce et à l'économie

En quoi consiste l'action de votre commission ?

Notre commission travaille notamment sur la gestion des baux et des conventions. Concernant les logements, elle s'occupe de leur attribution et prend les décisions pour leur maintenance et leur rénovation afin de pérenniser le patrimoine immobilier de la commune

La commune possède de nombreux logements, à qui sont-ils destinés ?

La commune possède différents types de logements : Les logements saisonniers sont destinés aux agents communaux et aux socio-professionnels. En ce qui concerne les logements à l'année, tout le monde peut en bénéficier.

En quoi votre activité professionnelle (commerçante à La Plagne Montchavin Les Coches) vous aide dans cette mission de conseillère déléguée à l'économie-commerce ? Et cela n'est-il pas source de conflit d'intérêts ?

Une bonne connaissance de l'économie locale me permet d'adapter le conseil et d'apporter des solutions adaptées. Concernant le conflit d'intérêts, mon métier me permet justement de maîtriser les enjeux de l'activité économique saisonnière très particulière à notre territoire.



LA REPRISE DU SKI EN LIGNE DE MIRE

Depuis plusieurs mois, les équipes de l'Office de Tourisme de la Grande Plagne préparent **la saison d'hiver, placée cette année sous le signe de la REPRISE DU SKI**. Une reprise très attendue par tous, et notamment par notre clientèle, comme l'attestent les chiffres de réservation et la dynamique de l'automne sur les réseaux sociaux de La Plagne.

À l'approche de cette saison clé, voici un panorama complet des actions de communication mises en place par l'OTGP.

RELATIONS PRESSE & DOSSIER DE PRESSE

FRANCE | Après une première initiative concluante cet été, **le dossier de presse se découvre en format numérique**, facilitant sa diffusion auprès d'environ 2000 journalistes français et internationaux. **A découvrir et partager sans modération!**
go.la-plagne.com/dp

FRANCE ET MARCHÉS PHARES ÉTRANGERS | Workshops d'automne assurés **à Paris, Bruxelles et Amsterdam en présentiel**, et **Londres en visio** : **près de 80 rencontres de journalistes et influenceurs**. Des accueils presse et influenceurs seront organisés **tout l'hiver**, dès le week-end d'ouverture de la station.

CAMPAGNE TV

FRANCE | Du 4 au 24 octobre, et du 29 novembre au 17 décembre : **350 passages du spot La Plagne sur France Télévision** (France 2, France 3, France 5, TV5 Monde et replays) en partenariat avec "On est en direct", "C'est ce soir", "C dans l'air", "C à dire", "Les nouveaux nomades", "Echappées belles", ... **Cette campagne télévisuelle de grande ampleur est une première pour La Plagne** et sera déterminante dans le cadre de la relance touristique.



CAMPAGNE GRAND FORMAT

FRANCE | Du 8 novembre au 8 décembre : **1 mois de visibilité sur les taxis parisiens**. 100 taxis > 200 faces. **Panneaux 4x3 m à l'aéroport de Lyon Saint-Exupéry** à l'année.

- GRANDE-BRETAGNE** | Aéroport, gare & avions
- **panneaux géants** dans l'aéroport d'Heathrow à Londres
 - **diffusion vidéo sur les écrans** à la gare de Saint-Pancras à Londres (départ Eurostar)
 - **diffusion de publicités sur les écrans vidéo individuels** dans 146 avions British Airways

CAMPAGNE PRINT

FRANCE ET MARCHÉS PHARES ÉTRANGERS | **Campagne de notoriété** : hors-série "Spécial Neige" (Equipe Mag, Challenges, Le Parisien, Les Echos Week-end, Elle AURA, Paris Match), magazines spécialisés (SkiEUR Mag, Escape, Outlines, Cosy Mountain), magazines locaux (Tendance -La Savoie-, guide l'hiver du Dauphiné Libéré), The Times, Match Belgique, In the snow...



Top 10 Classement 2021 des Offices

Analyse du 1er sept. 2020 au 1er sept. 2021



3 QUESTIONS / 3 RÉPONSES

Romain Rochet, maire-adjoint délégué au tourisme.

La commission tourisme est une nouveauté à la Plagne Tarentaise, sur quels axes de réflexion travaillez-vous ?

La commission tourisme travaille sur deux axes spécifiques : La diversification de l'offre comme par exemple le VTT et le VTAE, la mise en route du stade de rugby à Plagne Soleil afin d'accueillir diverses équipes de niveau national et international. La qualité de nos offres touristiques : Orientation de l'offre touristique « 4 saisons », Prolongation de l'amplitude d'ouverture de la station de Montchavin (début et fin de saison), Travail sur nos structures d'accueil de public : Réouverture de la patinoire et du parcours aventure à Montchavin ; rénovation de la salle omnisports de la Plagne altitude et en projet l'espace Show des Coches et la salle des Congrès de Belle Plagne ; dynamiser le stade de slalom Jean Luc Crérier.

Comment coordonner les différentes institutions touristiques et institutionnelles ?

Pour coordonner les différentes institutions, je pense qu'il faut essayer d'être à l'écoute de chacun tout en apportant un cadre permettant de répondre au mieux aux attentes de la clientèle.

Pourquoi avoir choisi le domaine du tourisme pour vous impliquer au sein du conseil municipal ?

Travaillant dans le milieu du ski, je suis particulièrement attentif au développement touristique sur notre territoire. Le tourisme, et plus particulièrement l'activité de nos stations de ski, est une part essentielle de l'économie de notre vallée et participe grandement à la qualité de vie sur notre territoire. C'est pourquoi j'ai choisi de m'impliquer dans ce domaine au sein du conseil municipal.



CAMPAGNE RÉSEAUX SOCIAUX

C'est une première ! Selon la dernière étude comparative de 2021, **La Plagne atteint la première place du classement national des Offices de Tourisme en terme de performance et de stratégie sur les réseaux sociaux ! Cela devant Paris, Val Thorens, Lyon et 1460 autres !** Cette reconnaissance nationale marque la réussite des actions engagées depuis plusieurs années sur nos réseaux sociaux : Facebook, Instagram, TikTok, Twitter, YouTube, ...

CE QUI MARQUERA L'HIVER

| NEIGE DE FEU

La soirée du 31 décembre célébrera l'arrivée de 2022 avec un spectacle pyrotechnique à 360° et d'une durée de 20 minutes, orchestré depuis le plateau du "Dou du Praz" (sommets Plagne Villages), afin qu'il soit visible de tous. La bande son sera diffusée sur la radio R'La Plagne à minuit.

| NOS ATHLÈTES AUX JEUX OLYMPIQUES DE PÉKIN

Un magazine "60 ans d'amour de la montagne / Les Plagnards à Pékin", édité par l'Office de Tourisme sortira au mois de décembre et mettra en avant les

portraits des athlètes sélectionnables pour les JO de Pékin. En 2018, La Plagne était la station française qui avait envoyé le plus d'athlètes aux JO ! Nous serons tous derrière nos champions en 2022 ! Ce magazine sera disponible auprès des commerces du territoire.

| SUPER SLALOM

L'événement se tiendra le 2 avril 2022.

| SUBL'CIMES

Retrouvera un nouvel élan du 13 au 18 avril 2022.

À LA DÉCOUVERTE DU SERVICE ENFANCE/PETITE ENFANCE, DE 10 SEMAINES À LA PRÉADOLESCENCE

Divers services sont proposés aux familles et vacanciers de La Plagne Tarentaise. Retour en images du personnel qui met ses connaissances et son talent au bien-être des enfants dans les structures de La Plagne Tarentaise.

PETITE ENFANCE

Crèche municipale

Accueil enfants résidents et saisonniers

- “Les P’tits Bonnets” Plagne Centre.
35 places, 10 semaines à 6 ans

Haltes-Garderies

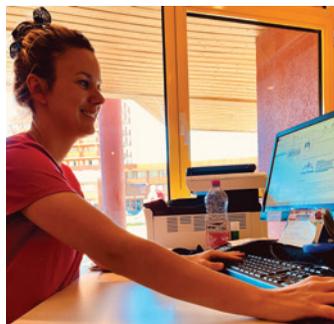
Accueil Enfants Vacanciers et saisonniers

- “Les P’tits Bonnets” Plagne Centre.
22 places, 5 mois à 6 ans
- “Flocons et Petits Pas” Belle-Plagne.
14 places, 5 mois à 4 ans
- “Câlins des Neiges” Les Coches.
20 places, 5 mois à 4 ans

Alix, directrice

Marine, chargée de la gestion des inscriptions

Auprès des enfants : Cyrielle, Sylvie, Aurélie,
Marine, Charlène et 20 agents saisonniers



Alix, directrice

Marine





Activités proposées par le centre de loisirs

ENFANCE

Marine, chargée de la gestion des inscriptions pour les centres de loisirs de Montchavin et des Coches. Carole, chargée de la gestion des inscriptions périscolaires et centres de loisirs de Macot et La Plagne.

Centres de loisirs

De 3 à 11 ans

- “La Combe” Montchavin.
En saison hivernale et estivale
- “Les Cîmes” Les Coches.
En saison hivernale et estivale
- “Les Touch’A Tout” Macot.
En saison estivale
- La Plagne.
En saison hivernale et estivale

Périscolaires

- Montchavin, Bellentre, Valezan, La Côte d’Aime, Macot, La Plagne :
6 restaurants scolaires, 5 garderies périscolaires
20 agents à l’année,
6 à 12 saisonniers (Atsems, animateurs) :
Florian, Cendrine, Valentine, Edwige,
Anne-Sophie, Carole, Aline, Nathalie, Zénaïde,
Valérie, Sabine, Camille, Alexandra, Audrey,
Fabienne, Magali, Mireille, Marie-Ange,
Stéphanie et Isabelle.



3 QUESTIONS / 3 RÉPONSES

Christiane Charrière, maire adjointe chargée de la petite enfance, des affaires scolaires et du restaurant scolaire

Quelles ont été les réalisations du pôle enfance depuis le début du mandat ?

Le pôle enfance a repris la gestion des centres de loisirs de Montchavin et des Coches ainsi que la garderie des Coches, un service en perpétuelle évolution... Un projet qui était également très important pour des raisons sécuritaires et pédagogiques a pu voir le jour à la rentrée scolaire 2020-2021 : la fusion des écoles de Bellentre /Bonconseil.

Quels sont les projets du service pour les années à venir ?

Tout d’abord, le conseil municipal jeune est en train de se mettre en place. Un appel à candidature a été lancé dans les écoles de La Plagne Tarentaise et au collège d’Aime. Les enfants, âgés de 8 à 15 ans, pouvaient déposer leur candidature. Les élections ont eu lieu fin novembre. Concernant la cuisine centrale, le choix est de privilégier le circuit court et donc les producteurs locaux. Ce nouveau processus se met en place tout doucement. Enfin, les élus ont souhaité accompagner et aider à la création de Maisons d’Assistants Maternelles sur le territoire de La Plagne Tarentaise dont la première structure devrait ouvrir bientôt ses portes à Bonconseil.

Déjà en charge du secteur enfance lors du précédent mandat, quels sont les éléments qui vous motivent dans cette thématique ?

J’ai la volonté de poursuivre une politique enfance axée sur des besoins COLLECTIFS tout en prenant en compte les particularités de notre territoire.



Carole



Marine

PLANS LOCAUX D'URBANISME

Révision du PLU de Macot

La commune a diligenté une procédure de modification du plan local d'urbanisme (PLU) de la Commune déléguée de Macot La Plagne. Trois procédures sont menées en parallèle :

- Une procédure de modification de droit commun qui permettra de corriger les erreurs présentes dans la version actuelle du PLU, afin que ce dernier ne soit pas entravé dans son usage au quotidien et qu'il soit conforme aux exigences de l'État. Cette procédure ne modifie pas les orientations définies par le projet d'aménagement et de développements durables et ne prévoit aucune réduction d'espace boisé classé, de zone agricole ou de zone naturelle et forestière.
- Une procédure de révision allégée N°1 ayant pour objet unique de permettre la réalisation du projet de télécabine de la Roche de Mio porté par la Société d'Aménagement de La Plagne (SAP) qui nécessite une étude de discontinuité urbaine (constructions à proximité de plans d'eau de montagne).
- Une procédure de révision allégée N°2 ayant pour objet unique de permettre l'extension du périmètre de la carrière de sable et graviers de Macot la Plagne afin de maintenir l'activité d'extraction au regard du besoin de stockage de matériaux, notamment de déchets verts et de chantier, à l'échelle de la vallée.

Les principales étapes de ces procédures visant à la révision du PLU sont les suivantes :

- Juillet 2021 : engagement des trois procédures au conseil municipal du 20 juillet 2021 par délibérations ;
- Mars 2022 : enquête publique pour la procédure de modification de droit commun ;



- Juin 2022 : enquête publique pour les deux procédures de révision allégée ;
- Septembre 2022 : approbation prévisionnelle des trois procédures en conseil municipal.

Révision générale du PLU de la commune de la Plagne Tarentaise

Chacune des quatre communes déléguées (Macot La Plagne, Bellentre, La Côte d'Aime et Valezan) dispose actuellement de son propre Plan Local d'Urbanisme, dont l'élaboration initiale a été conduite avant la création de la commune nouvelle de La Plagne Tarentaise en 2016. Certains de ces PLU ont déjà subi des révisions ou modifications depuis leur élaboration initiale.



Cette situation a de multiples conséquences pratiques :

- Hétérogénéité des règlements en vigueur, aussi bien dans les exigences que dans le niveau de précision du texte ;
- Difficultés de compréhension pour le public, les administrés, les professionnels ;
- Complexité pour les services instructeurs de travailler avec quatre PLU différents.

En outre, le PLU de la commune doit être compatible réglementairement avec un certain nombre de documents : en premier lieu avec le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) de l'APTV, qui lui-même

doit prendre en compte les objectifs du Schéma Régional d'Aménagement, Développement Durable et d'Égalité des Territoires (SRADDET) de la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

Par ailleurs, l'exercice des autorisations d'urbanisme par le service urbanisme de la commune a mis en lumière diverses insuffisances des PLU actuellement en vigueur, ainsi que des points méritant actualisation ou débat.

La commune a donc prévu de lancer la révision générale du PLU en 2022, procédure qui devrait durer quatre années et aboutir à l'élaboration d'un PLU unique pour l'ensemble du territoire communal.



Mieux
connaître
son élu



3 QUESTIONS / 3 RÉPONSES

Daniel-Jean Véniat, maire délégué de Bellentre chargé de l'urbanisme et des ressources humaines

En quoi consiste l'action du service urbanisme ?

L'urbanisme est l'un des domaines majeurs qui a été décentralisé aux communes en 1983. Ainsi, le Service de l'Urbanisme est chargé d'instruire toutes les autorisations du droit du sol (ADS) et toutes les demandes relatives à l'aménagement du territoire. Il s'agit de rechercher un équilibre entre le bien-être des habitants, la dynamique économique, l'amélioration des rapports sociaux sans oublier la préservation de l'environnement. Sa mission s'exerce dans le cadre d'une réglementation constituée de plusieurs documents dont le PLU (Plan Local d'Urbanisme) et le SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale). Les agents qui composent le service urbanisme ont aussi pour mission d'accueillir et de renseigner les pétitionnaires sur les questions d'urbanisme. Il me semble important de rappeler que tout projet de construction, de rénovation ou d'aménagement, même bénin, peut requérir une autorisation pour être concrétisé, pour ce faire n'hésitez pas à consulter le service urbanisme de La Plagne Tarentaise afin de ne pas être potentiellement en infraction.

En quoi la révision du PLU est-il un acte fort pour la vie d'une collectivité ?

Le PLU est le document de référence fixant les dispositions d'urbanisme sur le territoire de la commune pour les décennies à venir. Depuis la création de la commune nouvelle de La Plagne Tarentaise, le 1^{er} janvier 2016, 4 PLU coexistent avec des spécificités, des particularités et des différences qui génèrent des difficultés et des iniquités de traitement.

C'est pourquoi la révision générale du PLU est une démarche majeure qui va permettre d'unifier et d'harmoniser les règles sur l'ensemble du territoire et aussi d'intégrer des évolutions nécessaires, notamment, au regard des évolutions législatives et du développement durable. Cette révision va aussi permettre d'adapter et de compléter les volets réglementaires du PLU afin de mieux garantir la mise œuvre opérationnelle des projets de la collectivité pour assurer un développement harmonieux et maîtrisé de la commune en tenant compte de l'intérêt général et en prenant appui sur les atouts de notre territoire tout en conciliant le développement communal, la préservation de l'activité agricole et la protection des espaces naturels.

Pourquoi avoir choisi, entre autres, le domaine de l'urbanisme pour vous impliquer au sein du conseil municipal ?

Le droit de l'urbanisme se situe au cœur de l'action publique et vise à organiser l'utilisation équilibrée et harmonieuse du sol et de l'espace où s'enchevêtrent des intérêts publics et privés. Je souhaitais, après 44 ans de présence sur le territoire, dans l'intérêt général et sans parti pris, apporter ma contribution à la poursuite de la redynamisation de notre commune, engagée par Jean-Luc Boch dans son premier mandat, pour la rendre toujours plus agréable à vivre pour nos habitants et encore plus attractive pour nos vacanciers en poursuivant la rénovation et la modernisation de nos stations et en réalisant l'harmonisation du PLU.



Mieux
connaître
son élu



3 QUESTIONS / 3 RÉPONSES

Isabelle Gentil Conseillère déléguée à la communication

Quels axes d'amélioration voyez-vous pour ce service ?

Nous connaissons les manques que nous avons dans ce service, car même s'il existe depuis longtemps, ses besoins et son fonctionnement restaient très minimes. Aujourd'hui, la volonté politique a évolué et favorise une communication plus active et plus dynamique.

C'est ce qui définit nos axes d'amélioration, à savoir :

- un regroupement des deux agents dans le même espace qui favorise la création et les montages.
- un budget d'investissement annuel, car il n'en existe pas à ce jour.
- un local approprié à notre activité, notamment de productions de vidéos.
- pour finir, nous savons combien la communication est importante aujourd'hui, sous toutes ces formes et un des axes est aussi de vous convaincre de cela.

Qu'est-ce qui vous a motivé à prendre en charge le service communication ?

C'est sur une proposition de Monsieur Le Maire que j'ai accepté de prendre en charge la communication de la commune. Ce qui m'a motivé c'est la mission de transmettre et informer les réflexions, les projets et les réalisations des élus menés par les agents, aux habitants de notre commune, et de manière transparente. La mission était également que les administrés puissent reconnaître leurs élus, et la vidéo est beaucoup utilisée à ces fins, même si je comprends que certains d'entre eux n'aiment pas du tout l'exercice.

Quelles valeurs souhaitez-vous véhiculer à travers la communication de la commune ?

Avec mes deux agents, Laurence Corompt et Jérémy Martoia, nous nous efforçons, et avec le rappel régulier des élus, de nous adresser le plus globalement possible à l'ensemble des habitants de La Plagne Tarentaise. En effet, relativement à l'âge, à l'équipement informatique que vous possédez ou pas, à votre modèle de téléphone, nous essayons de toucher le plus grand nombre de personnes et cela passe par les affichages, le compte-rendu du conseil municipal, le site internet de la Plagne Tarentaise, l'application Illiwap, le Facebook, la chaîne YouTube, la page Instagram... En résumé, les valeurs ici appliquées sont : informer en transparence le plus grand nombre d'entre vous avec des sujets aboutis.

UNE COMMUNICATION WEB 2.0, MAIS PAS QUE...

La création du service communication tel qu'il existe aujourd'hui remonte à juin 2020. Les élus du mandat ont très rapidement voulu développer une communication dynamique, active et proche de ses administrés. Pour répondre à cette mission un véritable service s'est ainsi structuré autour d'Isabelle Gentil (conseillère municipale en charge de la communication), de Laurence Corompt (responsable du service) et Jérémy Martoia (en charge à mi-temps des vidéos et des réseaux sociaux).



Un soin tout particulier a été apporté à la création de nouveaux supports vidéos :

- "L'actu du conseil" permettant à l'utilisateur de connaître les grandes lignes des délibérations du conseil municipal.
- Les "portraits d'agents" qui ont permis de découvrir les agents œuvrant au sein de notre collectivité d'une manière plus personnelle.
- Les présentations des services à l'instar de la cuisine centrale ou encore la régie de Transport.
- Les vidéos à la rencontre des associations de notre territoire.
- Toy à la découverte de la commune proposant de visiter notre territoire d'une manière différente et ponctuée d'une touche d'humour.

Parallèlement à ce développement audio-visuel, la commune a fortement amélioré sa présence sur les réseaux sociaux (Facebook, Instagram, chaîne Youtube). À un tel point que La Plagne Tarentaise

est régulièrement classée dans les 15 structures les plus influentes en termes de communication au sein de l'écosystème numérique de La Plagne. Classement composé de pas moins de 250 structures. (Étude Reflecting)

La volonté de proximité s'illustrant enfin parfaitement avec la mise en place de l'application Illiwap qui permet à chaque utilisateur non seulement d'être informé des travaux, événements en cours, mais également effectué des signalements visant à améliorer la vie de la collectivité.

La "Team Com" œuvre au quotidien non seulement pour vous informer par l'ensemble des moyens de communication, mais aussi pour vous proposer des contenus nouveaux, ludiques et participatifs.

MUSI'PLAGNE, UNE BELLE PREMIÈRE SAISON!



3 QUESTIONS / 3 RÉPONSES

Évelyne Faggianelli Maire adjointe chargée de la culture et du patrimoine

Quel bilan peut-on tirer de cette saison Musi'Plagne ?

La première saison de Musi'Plagne a été une belle réussite même si la participation du public a parfois été irrégulière. Les concerts qui ont été proposés ont été très appréciés. Un bilan plutôt positif qui nous incite à reconduire l'opération l'été prochain.

Il y aura donc une saison 2 de Musi'Plagne, avez-vous déjà des pistes de réflexion ?

Nous reconduisons la même édition avec un concert tous les mercredis soirs de l'été. Un concert plus spécifique en direction de la jeunesse sera programmé début août.

En tant qu'adjointe à la culture et au patrimoine, comment souhaitez-vous développer la culture au sein de la commune ?

Nous avons décidé de poursuivre notre collaboration avec l'Artothèque d'Annecy pour vous proposer des expositions. Cette année, vous pourrez surement les découvrir dans les différentes bibliothèques de la commune, où le prêt est, je le rappelle, gratuit. Nous souhaitons, par ce biais, toucher un public plus large et le sensibiliser. Nous souhaitons également développer des expositions relatives à notre histoire et notre patrimoine. Enfin, en liaison avec la maison des arts, structure intercommunale située à Aïme, nous participons à ses expositions et aux propositions de spectacles décentralisés du dôme d'Albertville.

AGIR POUR L'ÉCONOMIE AU SERVICE DE VOTRE TERRITOIRE

La Plagne Tarentaise, le 14 octobre 2021

Bonjour à tous,

Décus, mais pas surpris du peu de place que nous accorde Monsieur Le Maire dans son magazine. Force est de constater que l'anti-démocratie municipale est toujours d'actualité un an et demi après notre première tribune.

Nous essayons de participer à un maximum de commissions, ce qui n'est pas toujours facile lorsqu'elles sont convoquées la veille pour le lendemain... et en journée ! L'essentiel étant traité « en municipalité », notre droit à l'information est bafoué, nos remarques ou questions sont souvent minimisées, voire raillées (Les fameux « chicayas de l'opposition ») ! Aucun débat en conseil municipal : Monsieur Le Maire décide, la majorité silencieuse approuve. Ceux qui s'expriment ne sont donc pas la majorité, et dans notre système qui prend ses décisions sur la base de la majorité des voix, ceux qui prennent la parole n'auront donc pas gain de cause ! Nous espérons profondément que la majorité de La Plagne Tarentaise ne reste pas endormie jusqu'à la fin du mandat... L'austérité sera de mise encore quelques années puisque nous n'avons aucune visibilité budgétaire suite à la fermeture des remontées mécaniques de l'hiver dernier. Nos finances seront sûrement durablement impactées. Là encore, ce n'est pas faute d'avoir alerté Monsieur Le Maire, dès février, lors du vote du budget sans attendre de connaître le montant des aides de l'État.

Nous vous remercions pour vos témoignages de soutien de plus en plus nombreux. Notre vigilance porte toujours sur les finances de notre collectivité, l'urbanisme dans son ensemble, la gestion du parc de véhicules (fonction et service), les sujets d'actualité comme l'attribution des forfaits de ski « gens du pays » et scolaires. Retrouvez-nous sur notre blog et sur Facebook :

<https://agirpourlaplagnetarentaise.blogspot.com/>

<https://www.facebook.com/agirpourlaplagnetarentaise/>

Nous sommes toujours disponibles et nous restons à votre disposition.

Bonne fin d'année à tous, en espérant un hiver fabuleux pour les 60 ans de notre belle station de La Plagne.

Richard Broche, Isabelle Girod Gedda,
Mayse Buthod, Robert Astier, Guy Pellicier
Adresse Mail : richardbroche.laplagne@gmail.com

UN AN DE MANDAT

Depuis un an, nous sommes au travail : gestion de crises, visioconférences et projets ont rythmé notre quotidien d'élus. Nous avons écouté ce que vous nous avez dit, demandant plus de transparence et de communication et de proximité. Toute notre équipe avance pour accompagner chacun dans cette période d'importants changements. Notre volonté reste la même : ancrer notre commune dans le XXI^e siècle et assurer un développement harmonieux en nous appuyant sur notre atout qu'est la station de La Plagne, mais aussi sur les forces vives du territoire.

Nous sommes pragmatiques. Nous ne cherchons pas à nous voiler la face sur le changement climatique. Il est bien présent et nous devons vivre avec. Dans ce contexte, nous avons engagé de nombreux travaux au sein de la commission développement durable, mais aussi avec nos partenaires, pour réfléchir à une mobilité plus durable et augmenter notre capacité de production hydroélectrique. Dans le même cadre, nous réfléchissons actuellement à la modernisation de notre flotte de bus dans la perspective de l'arrivée de véhicules à hydrogène.

Nous accompagnons aussi les familles et les générations. La première maison d'assistantes maternelles du territoire devrait ouvrir à Bonconseil dans les prochains mois. Elle sera suivie d'une autre à Macot. Le projet de maison plurigénérationnelle suit son cours avec des démarches administratives préalable importantes même si elles ne sont pas visibles.

Nos communes déléguées ne sont pas en reste avec l'enfouissement des réseaux secs à Valezan ou la construction d'un réservoir d'eau potable à la Côte d'Aime.

Enfin, les travaux menés à Montchavin les Coches (accrobranche, patinoire) et dans nos stations (stade d'altitude, salle omnisport) contribuent à leur modernisation et à une offre sans cesse renforcée en direction de nos clients. Cela va s'amplifier avec les importants travaux prévus à Belle Plagne dans les deux années à venir.

Liste Jean-Luc BOCH

ÉTAT CIVIL

JANVIER À DÉCEMBRE 2021 (PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE)

MACOT LA PLAGNE

Naissances (extérieures)

CANAC Alban - 03/11/2021
 DUCHOSAL Nolan et Enzo - 11/09/2021
 DUTILLEUX Colby, Reeve - 09/03/2021
 FOURNIER Lya, Christelle, Marie - 29/05/2021
 GAIDET Calie - 17/10/2021
 MINARY Louis, Jean, Philippe - 31/03/2021
 PERRIÈRE-COMBAZ Charlotte - 02/11/2021
 VILLE Anatole - 29/10/2021
 VIONNET Mya, Cidéline - 05/06/2021

Mariages

BRIANÇON MARJOLLET Nicolas et PELLUAUX Angélique - 23/10/2021
 FASOLO Alexandre et MOROC Bérangère - 22/05/2021
 GIACOMONI Guerric et BELLÀICHE Caroline - 13/03/2021
 WEBER William et GENEVAIS Sandrine - 28/08/2021

Décès

BROCHE Simone née PERRIÈRE - 03/02/2021
 HAVAGE Thierry décédé à Briançon - 06/09/2021
 MONTMAYEUR Anne-Marie née GAL - 06/08/2021
 OUGIER-SIMONIN Germaine née ASTIER-PERRET - 09/02/2021
 TOBICA Vasile décédé à Chambéry - 20/07/2021
 SILVESTRE Joël décédé à La Côte d'Aime - 14/03/2021
 SOCCQUET-CLERC Louis - 15/01/2021

NB : seules les personnes ayant donné leur accord écrit pour la publication de leur état civil sont indiquées dans cette parution



Le Magazine n°3 – Année 2021 – Magazine annuel d'informations de la commune de La Plagne Tarentaise. Directeur de la publication : Monsieur le maire de La Plagne Tarentaise

Collaborateurs de la publication : Les services et les élus de la commune de La Plagne Tarentaise, l'Office du Tourisme de la Grande Plagne.

Crédit photo : Jérémie Martoia, La Plagne Tarentaise, Philippe Gal, Office du Tourisme de la Grande Plagne, Olivier Allamand et Manu Molle – Impression : L'Edelweiss – Réalisation : Nanofactory/Nicolas Blanchet

BELLENTRE

Naissances (extérieures)

BOUVET Lily, Juliette - 19/02/2021
 NOUYOUX Jarod, Nikita - 14/03/2021
 VANDROMME Loris, Marcel, Guy - 07/06/2021
 BOISSAY Léo, Franck, Marc - 26/08/2021

Décès

MARCHAND-MAILLET Claude, Guy - 08/08/2021
 GONCALVES Serge, Philippe - 25/08/2021

Mariages

Dolle Adrien Éric, Christophe et Marion, Florence, Dominique COURCIER - 09/03/2021
 EMPRIN Florent et DUCHOSAL Solène, Mélanie, Alice - 03/07/2021
 LUNA HUANAY Roberto, Rafael et CHAVOUTIER Laura - 07/08/2021

VALEZAN

Naissances (extérieures)

BERTAND Loris, Frédéric, Jean-Philippe - 11/02/2021
 DARAND Anouk, Augustine - 18/03/2021
 ESTIVAL Sarah, Christine, Sophie - 01/04/2021

Décès

GLATIGNY Lucien - 24/03/2021
 MANICATAKIS épouse MIHELIC Nicole - 02/06/2021
 PELLICIER Suzanne - 19/02/2021
 VALLET Eva - 03/05/2021

LA CÔTE D'AIME

Naissances (extérieures)

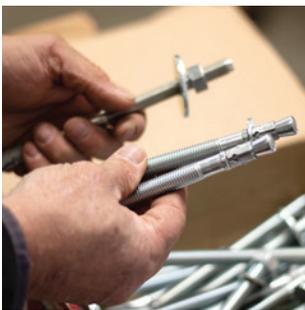
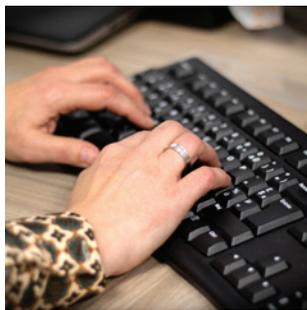
PERRAUDAT Théa - 08/07/2021
 DELL'OMINI Nino, Alain, Tony - 02/10/2021

Mariage

PARAW Marc, Florent et AVRILLIER Gwendoline - 22/05/2021

Décès

COTE Jean-Michel - 10/10/2021
 MARCHAND-MAILLET Albert, Hippolyte - 24/02/2021
 SILVESTRE Joël, Antoine - 14/03/2021
 ULM Bastien, Jérôme - 03/06/2021
 SILVESTRE épouse VINCENT Marie-Laure - 10/06/2021
 RUFFIER épouse DELPHIN-POULAT Marie, Thérèse - 15/06/2021
 SALAÛN épouse BONNET-EYMARD Bernadette, Marie, Josèphe - 08/09/2021
 MARIN Éric - 04/10/2021



AGENT PUBLIC, UN MÉTIER
PAS COMME LES AUTRES
AVEC DES HOMMES ET DES FEMMES
COMME VOUS !

*Les élus remercient les agents
pour leur travail quotidien
au service de la collectivité*

MAIRIE DE LA PLAGNE TARENTEISE

BP 04 - 73216 Aime La Plagne cedex
04 79 09 71 52 - mairie@laplagnetarentaise.fr

www.laplagne-tarentaise.fr



la Plagne Tarentaise